## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**ADDINOL Chisel Paste** 

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Pâte.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** 

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH

Gebäude 4609

Rue: Am Haupttor Lieu: D-06237 Leuna

Téléphone: +49 (0) 3461 845-0 Téléfax: +49 (0) 3461 845-555

e-mail: info@addinol.de
Interlocuteur: Service technique
Internet: www.addinol.de

Service responsable: Service technique d'ADDINOL

Fournisseur

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH

Gebäude 4609

Rue: Am Haupttor Lieu: D-06237 Leuna

Téléphone: +49 (0) 3461 845-222 Téléfax: +49 (0) 3461 845-561

e-mail: info@addinol.de

Interlocuteur: Anwendungstechnik A. Flach

Internet: www.addinol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf Berlin (030) 30686 790

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

# Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts. Peut produire une

réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Conseils supplémentaires

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

#### 2.3. Autres dangers

Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 2 de 11

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité		
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH			
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)					
7440-50-8	50-8 Copper, powder, 30-40 μm			< 10 %		
	231-159-6		01-2119480154			
1471316-72-9	Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts			< 10 %		
	939-603-7		01-2119978241-36			
	Skin Sens. 1; H317					

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

		•			
Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité		
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA			
7440-50-8	231-159-6	Copper, powder, 30-40 µm	< 10 %		
	dermique: DL50	ermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 300 - 500 mg/kg			
1471316-72-9	939-603-7	Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts			
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 10000 - < 20000 mg/kg Skin Sens.				
	1; H317: >= 2 -	H317: >= 2 - 100			

#### Information supplémentaire

Le produit ne contient pas des matières dangereux dont les limites atteindrent ou dépassent les valeurs fixés dans la directive 1272/2008 [GHS].

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Système de classification : la classification corresponds aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

# Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

#### Après inhalation

Not applicable because it is a solution-free paste.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une pommade pour la peau après nettoyage des mains.

# Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 3 de 11

Traitement symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. mousse résistante à l'alcool. Sable.

# Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes nitriques (NOx). Oxydes de soufre. suie.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Autres informations**

Recueillir mécaniquement. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Section 12: Informations écologiques

Evacuation: voir rubrique 13

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 4 de 11

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

## Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. gel. forte chaleur.

Température de stockage conseillée : 5 - 40°C

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
7440-50-8	Cuivre (inhalable)	-	0,1		VME 8 h	
		-	0,2		VLE courte durée	

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
7440-50-8	Copper, powder, 30-40 µm					
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	137 mg/kg p.c./jour		
Salarié DNEL,	aigu	dermique	systémique	273 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	137 mg/kg p.c./jour		
Consommateur	r DNEL, aigu	dermique	systémique	273 mg/kg p.c./jour		
1471316-72- 9	Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts	3				
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	35,26 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	25 mg/kg p.c./jour		
Salarié DNEL,	aigu	dermique	local	1,04 mg/cm <sup>2</sup>		
Consommateur	Consommateur DNEL, à long terme		systémique	8,7 mg/m³		
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour		
Consommateur	Consommateur DNEL, aigu		local	0,518 mg/cm <sup>2</sup>		
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour		

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 5 de 11

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance	
Milieu environi	Milieu environnemental	
7440-50-8	Copper, powder, 30-40 µm	·
Eau douce		0,0063 mg/l
Eau de mer		0,0052 mg/l
Sédiment d'ea	u douce	87 mg/kg
Sédiment mar	n	676 mg/kg
Micro-organisr	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	
Sol		65 mg/kg
1471316-72- 9	Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts	
Eau douce		0,1 mg/l
Eau douce (re	ets discontinus)	1 mg/l
Eau de mer	Eau de mer	
Sédiment d'eau douce		45211 mg/kg
Sédiment marin		45211 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1000 mg/l
Sol		36739,74 mg/kg

### Conseils supplémentaires

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition





# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

# Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN: EN 166

#### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

#### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 6 de 11

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte

Couleur: marron - cuivre
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Testé selon la méthode

Date d'impression: 19.04.2023

Point de fusion/point de congélation: > 250 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition > 250 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:

Limite inférieure d'explosivité:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité:

Aucune donnée disponible

Point d'éclair: > 250 °C ASTM D 3278

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

PH-Valeur:

Aucune donnée disponible

non applicable

Viscosité cinématique: 350 mm²/s DIN 51562 - Huile de base

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité (à 20 °C): 0,960 g/cm³ DIN 51757

Densité de vapeur relative: Aucune donnée disponible

# 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

évaluation: non explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide: sans faculté d'auto-échauffement. gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

# 10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 7 de 11

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

#### 10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes nitriques (NOx). Oxydes de soufre. suie.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Mélange non-testé.

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode		
7440-50-8	Copper, powder, 30-40 µ	m					
	orale	DL50 300 - 500 mg/kg	Rat	Study report (2001)	OECD Guideline 423		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (2001)	OECD Guideline 402		
1471316-72- 9	Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts						
	orale	DL50 > 10000 - < 20000 mg/kg	Rat	Study report (1972)	Adult albino male Sprague-Dawley rats we		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (1989)	OECD Guideline 402		

#### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Contient Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts. Peut produire une réaction allergique.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

# Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

#### Information supplémentaire

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 8 de 11

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Mélange non-testé.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7440-50-8	8 Copper, powder, 30-40 μm						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,193	96 h	Pimephales promelas	Study report (1996)	measurements were conducted by standard
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,152	72 h	Raphidocelis subcapitata	Publication (2005)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,007	48 h	Daphnia magna	Study report (1978)	- Test were conducted on Daphnia magna t
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,123	12 d	Atherinops affinis	Mar. Environ. Res. 31: 17-35 (1991)	Three tests are reported, designed to de
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,0102	19 d	other aquatic plant: giant kelp Macrocystis pyrife	Mar. Ecol. Prog. Ser. 68: 147 - 156 (199	Tests were conducted to determine the ef
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,033	14 d	Penaeus mergulensis and Penaeus monodon	Bull. Environ. Contain. Toxicol. (1995)	The effects of dissolved copper on the g
1471316-72- 9	Benzenesulfonic acid, di-	C10-14-alky	l derivs., cald	cium salts	S		
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (2005)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1994)	EPA OTS 797.1050
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 1000	48 h	Daphnia magna	Study report (1993)	EPA OTS 797.1300
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	> 10000	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Study report (1994)	OECD Guideline 209

# 12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

# Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
1471316-72-9	Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts	> 6,91

#### FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
7440-50-8	Copper, powder, 30-40 µm	0,02 - 20	Crangon crangon	Symp. Biologica. Hun
1471316-72-9	Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts	70,8	Fish, not further specified.	Study report (2013)

# 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 9 de 11

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Soumis à une documentation.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (ADR/RID)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	-
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport fluvial (ADN)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	_
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	_
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	_
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport maritime (IMDG)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	-
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	-
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	-
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	_
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	_
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	-

transport:

#### Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 10 de 11

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

#### Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 75

Législation nationale

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,4,6,7,9,11,12,16.

#### Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN -Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **ADDINOL Chisel Paste**

Date de révision: 19.04.2023 Code du produit: 717049 Page 11 de 11

utilisées au travail

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

EUH208 Contient Benzenesulfonic acid, di-C10-14-alkyl derivs., calcium salts. Peut produire une

réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)